

**NOTE
SUR LA COOPÉRATION ÉDUCATIVE
SITE DE TANGER DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU MAROC
2013-2014**

Introduction :

Dans la continuité de la note du 11 novembre 2013 sur cette même question nous allons nous livrer à un bilan des actions menées au cours de l'année dans un contexte administratif et politique nettement plus facile sur ce dossier. La visite du ministre français de l'Éducation nationale et sa rencontre avec son homologue en février ont rendu visible cette bonne ambiance. Le souci du directeur de l'AREF Tanger-Tétouan de favoriser la coopération, qui ne s'était jamais démenti, a permis de faire avancer nos dossiers de manière très productive.

I. POUR LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS : LA COOPERATION AVEC LE CERMEF

La rentrée des enseignants-stagiaires au CerMEF fut tardive ; une rencontre avec les futurs enseignants de français a eu lieu en janvier 2014 et le responsable des formations en français du centre qui travaille aussi à l'institut de Tanger, nous a proposé d'organiser

- l'accueil des tuteurs et formateurs en novembre 2013 à la médiathèque de l'IFT pour une séance de travail préparatoire,
- mai 2014 : stage d'écriture journalistique « Omar le Chéri » (12 heures), <http://if-maroc.org/tanger/spip.php?article352>
- 24 mai, 31 mai et 1^{er} juin : deux formations dispensées pour 25 stagiaires : « Pratiques théâtrales » (12h) et module « Corps et voix » (8h),
- 18 professeurs stagiaires ont fait de l'observation dans les cours (180h) ainsi que l'accompagnement (72h) à l'IFT,
- ils sont invités à venir travailler à la médiathèque (convention signée).

Nous préparons la poursuite de la formation à destination des élèves – professeurs du CRFME (Centre de formation aux métiers de l'enseignement) avec un plan pour 2014-2015.

II. LES ACTIONS MENÉES PAR LE SITE DE TANGER EN 2013-2014 AVEC L'AREF

II. 1. Une action de coopération linguistique : formation continue des enseignants

- Concernant le public de l'éducation non formelle nous travaillons avec la délégation de l'AREF de Tanger-Assilah, le GREF et l'association des enseignants retraités marocains.

Les jeunes non-scolarisés, entre 9 et 15 ans, sont pris en charge par des associations et des animateurs-éducateurs (A.E), contractuels de ces associations qui reçoivent une subvention de l'AREF. L'objectif est soit de permettre aux jeunes de réintégrer le système éducatif

normal, soit de passer dans des centres de formation professionnelle. Les groupes d'une quinzaine de jeunes de profils extrêmement hétérogènes sont issus de milieux défavorisés et vivent dans des quartiers pauvres. Les A.E sont souvent des licenciés sans formation spécifiques. La remise à niveau des jeunes, notamment en français, passe par celle de leurs enseignants.

D'ores et déjà pour mener à bien ce projet nous avons pris en charge, à Tanger, en juillet et septembre 2012 et 2013, la mise à niveau et la préparation des animateurs-éducateurs intervenant dans l'éducation non-formelle (une vingtaine dans chaque site). L'opération est reproduite à Tanger cet été pour 22 animateurs-éducateurs (voir le bilan fourni par le GREF).

- Concernant l'enseignement formel

a/ Nous avons organisé à Tanger et à Tétouan deux formations relatives aux ouvrages sélectionnés pour le concours du Plaisir de Lire.

b/ nous avons aussi co-organisé, à la demande de l'AREF, une Université régionale de formation d'automne. Avec près de quatre-vingts enseignants présents sur les trois jours cette formation a été une belle réussite (cf. note Audrey Lamou).

<http://www.if-maroc.org/tanger/spip.php?article222>

Des institutrices du privé viennent aussi régulièrement faire des stages d'observation dans nos classes d'enfants.

Nous tentons aussi de diversifier ces actions de formation continue des enseignants du secondaire dans le cadre du plan de formation de l'IFT dont ils bénéficient effectivement.

II.2. Une action de promotion du français et de la lecture : « Le concours du Plaisir de lire »

Projet de promotion du livre et de la lecture, le salon est précédé et accompagné d'un travail pédagogique mené dans les établissements de l'Académie régionale de l'enseignement et de la formation et le CeRMEF : il débouche sur la mise en place du **concours régional du Plaisir de lire** et des rencontres d'auteurs. Les six ouvrages sélectionnés pour le concours ont été achetés à près de 1000 exemplaires et distribués dans les établissements scolaires ; l'AREF et l'Institut français se sont partagés les frais. Les enseignants ont bénéficié d'une formation en amont organisée dans les sites de Tanger et de Tétouan. La section internationale du lycée Moulay Youssef de Tanger a été tout particulièrement impliquée. Le concours du Plaisir de lire a permis de mobiliser à la fois trente-deux lycées, trente-huit collèges de l'AREF mais aussi douze établissements privés, soit un total plus de 3000 élèves (à raison d'une classe par établissement). Auxquels cette année se sont ajoutés les élèves qui concouraient pour la première fois en langue arabe (neuf lycées, env. 250 élèves). Les épreuves éliminatoires du concours, en présence des cadres de l'AREF et des principaux sponsors, se sont déroulées devant plus de six-cents élèves. Quatre-cents ouvrages, fournis par les exposants du salon et l'institut, ont été donnés comme lots aux finalistes du concours ainsi qu'une cinquantaine à leurs enseignants.

La caravane du Plaisir de lire, mise en place en 2013, a poursuivi son parcours au profit des élèves de groupes d'éducation non-formelle du Grand-Tanger (350 jeunes). Ces élèves

non scolarisés de quartiers très défavorisés ont été conduits à la médiathèque de l'institut puis au salon pour participer à des animations. L'AREF a mis à disposition des bus pour assurer le transport d'élèves de Larache et d'Assillah. Vingt-deux animateurs-éducateurs ont été formés gracieusement par l'institut. Ils sont accompagnés par des formateurs bénévoles français (GREF). Quatre rencontres ont été organisées avec des conteurs dans des quartiers périphériques grâce au soutien des associations locales de promotion de la lecture et de l'éducation (500 participants).

La nouveauté de cette saison est l'implication des écoles du premier degré dans un projet de publication « La gazette des petits gourmands du Maroc » conduit avec la participation de trois écoles de Tanger et d'Assillah (2300 élèves). Bilingue, ce support vise à séduire les 6-12 ans et les conduire à la lecture mais aussi à la réflexion sur leur alimentation et sur leur environnement. La ville de Tanger et l'académie régionale d'éducation et de formation Tanger-Tétouan soutiennent l'édition portée par l'IF Tanger et l'ATRAC : tirage 30 000 exemplaires dont 10 000 pour la Ville de Tanger et 10 000 pour L'AREF.

La dimension jeunesse, **intégration de la « Cigogne volubile »** dans le salon, a été renforcée par la présence de Laurent Verron, le dessinateur de « Boule et Bill », accompagné d'un directeur du groupe Médiaparticipation (Dargaud-Dupuis-Lombard). Cinq-cents albums de BD sont offerts aux écoles primaires par le groupe.

<http://if-maroc.org/tanger/spip.php?article409>

<https://www.facebook.com/gazettedespetsgourmandsdumaroc>

II.3. Clubs de lecture et promotion du français

La faiblesse de la lecture des jeunes justifie une large mobilisation et cette action vise à faire connaître les livres et donner le goût de la lecture au plus grand nombre de jeunes.

- Concernant le public de l'éducation non formelle

En 2013-2014 : la mise en place d'une Caravane du Plaisir de lire a concerné les élèves de dix-huit groupes d'éducation non-formelle du Grand-Tanger. Ces élèves non scolarisés de quartiers très défavorisés ont été conduits à la médiathèque de l'institut puis au salon pour participer à des animations (350 jeunes concernés).

Le projet est itinérant : à l'occasion de petites manifestations culturelles organisées à l'intention de jeunes, des animateurs présentent des livres, la *Gazette*, font des lectures ou donnent à entendre des livres-lus ; ils favorisent des échanges sur la perception de la lecture, sur les contes et les récits. Ces animateurs relèvent de la vie associative (associations de quartiers, lecture pour tous).

Quand le déplacement des jeunes vers les médiathèques des deux instituts de Tanger n'est pas possible, c'est le projet qui se déplace.

Le directeur de l'AREF soutient la démarche et met à disposition un bus.

- - Concernant le public de l'éducation formelle

Pendant l'hiver, le directeur du site de Tanger a rencontré quatre délégués de l'AREF afin de leur présenter les conditions de mise en oeuvre du concours et de la caravane et il a rendu

visite à douze établissements secondaires et deux écoles primaires. Il était accompagné du responsable de la médiathèque. Ce fut à chaque fois l'occasion de rencontrer les élèves, les enseignants, les chefs d'établissement et parfois des délégués de parents d'élèves.

II.3. Les sections internationales du lycée Moulay Youssef

La création de sections internationales au lycée Moulay Youssef a permis de nombreuses actions dans le cadre d'un partenariat triangulaire avec le lycée Régnauld :

- octobre 2013 : accueil des classes française et marocaines pour rencontrer le poète Luc Bénazet à la médiathèque de l'IF : <http://www.if-maroc.org/tanger/spip.php?article233>
- depuis octobre : accueil des élèves marocains inscrits à la médiathèque,
- décembre – mars : formations et suivi du projet Slam (stage 11-13 décembre de Loubaki avec deux enseignantes de SI dans le groupe).
- 4 mars : deux rencontres de Muriel Bloch avec les élèves au lycée Moulay Youssef (tournée « Étonnants voyageurs »),
- 27 mars : organisation d'une lecture d'une enseignante de français de SI (Mme Imane Ben Lefki) avec ses élèves et collègues (120 personnes), <http://www.if-maroc.org/tanger/spip.php?article285>
- janvier-mai : implication dans la préparation du concours du Plaisir de lire. Le lycée était finaliste pour le concours à l'échelle de l'AREF
- mai : participation d'une enseignante au stage d'écriture journalistique « Omar le Chéri »

Conclusions :

Tous ces chantiers sont ouverts. Ils doivent être suivis, y compris pendant l'été pour assurer leur pérennité. Du premier degré (*Gazette*) à la formation continue des enseignants, il s'agit de multiplier les occasions de renouveler les pratiques pédagogiques et la perception de l'enseignement du français.